

SESSION 2013

COMPOSITION D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Sujet commun : ENS Ulm - Lyon - Cachan

DURÉE : 6 heures

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé

Les migrations en Europe de la Grande Guerre à la chute de l'Union Soviétique

Chronologie indicative :

1917, le gouvernement français crée une « carte d'identité à l'usage des étrangers ».

1919, la France signe des conventions bilatérales d'immigration avec la Pologne, l'Italie et la Tchécoslovaquie.

1922, mise en place du passeport Nansen pour les réfugiés.

1934-35, des « trains du retour » sont affrétés par les Houillères du Nord pour renvoyer en Pologne une partie de leurs salariés.

1938-39, un demi-million d'Espagnols franchissent les Pyrénées.

1942, la conférence de Wannsee organise la « solution finale ».

1945, le sommet de Potsdam décide le transfert des populations allemandes en Allemagne.

1945, création en France de l'Office national d'immigration, qui donne à l'Etat le monopole de l'introduction de la main d'œuvre étrangère dans le pays.

1951, convention de Genève sur les réfugiés.

1961, la Turquie et l'Allemagne signent une convention bilatérale pour le recrutement de la main d'œuvre.

1985, accords de Schengen entre cinq pays membres de la CEE.